

Les peupliers ont trouvé preneur

Lors du dernier conseil municipal, les élus avaient opté pour la mise en vente d'une grosse quantité de peupliers. En effet, la commune, après avoir essuyé une récente tempête, s'est aperçue que bon nombre d'arbres en bordure de la Dive - canal frontalier avec le département de la Vienne - avaient été déracinés. Le maire Christophe Collot et l'ensemble des conseillers se trouvaient dans l'obligation de lancer la mise en vente d'environ 500 pieds de peupliers. La tempête ayant eu raison d'une centaine d'arbres et le reste de la peupleraie venu à maturité ris-

quant de souffrir de nouveaux coups de vent, la décision d'une vente par adjudication s'imposait. Le premier magistrat s'était chargé de consulter différents acheteurs potentiels. Mais le soir du 29 mars à 19 h, date butoir, les élus n'avaient à ouvrir qu'une seule enveloppe avec une proposition de 16.300 € pour l'ensemble composé de 493 peupliers exactement. La municipalité a accepté l'offre émanant de la société Sajeb, basée à Orbé de Saint-Léger-de-Montbrun. Christophe Collot précise : « L'acheteur a cubé la peupleraie à vendre et nous a proposé

son estimation, qui a coïncidé avec celle effectuée par Franck Voyer, conseiller municipal missionné pour cette affaire. Les recettes de cette vente seront enregistrées sur le budget 2016. La société Sajeb a jusqu'au 31 août pour effectuer l'abattage et le débardage, d'autant plus que le chemin de halage du canal est on ne peut plus entravé par les peupliers déracinés, et donc inutilisable durant plusieurs semaines. » Le coût écologique est positif, la société acheteuse n'est qu'à quelques kilomètres du lieu de travail.